

Taverny, le 15 juin 1994

COMMANDEMENT DES  
OPERATIONS SPECIALES

Base aérienne 921  
95155 TAVERNY CEDEX

Declassifié par décision  
du ministre de la Défense

N° 000574 du 09 FEV 2021

N° \_\_\_\_\_ /DEF/COS/OPS/CD

FICHE

OBJET : Emploi COS.

1.- Hypothèses d'emploi

H1 - Engagement en souplesse

- Obtenir politiquement l'accord de principe des FAR.
- Adapter, au niveau du commandement et des groupements de forces encore cohérents, des détachements COS pour :
  - > déterminer les zones d'intervention
  - > préparer l'engagement
  - > soutenir l'engagement par des actions spécialisées.

H2 - Engagement en force

- Engager par surprise le COS sur une seule plate-forme.
- Accueillir le premier échelon du gros. > simultanément
- Rechercher les zones d'intervention.
- Accueillir et guider sur ces zones les groupements opérationnels successivement engagés.
- Soutenir l'engagement (actions spécialisées).

Constat

- Il s'agit pour :
  - H1 :  
de convaincre les FAR qu'on vient les aider à recréer une situation propice pour le rétablissement de la paix (démarche de coopération).
  - H2 :  
de rétablir cette situation malgré les FAR (démarche d'intervention).

CONCLUSION

**CONFIDENTIEL DÉFENSE** classifié par décision  
du ministre de la Défense

N° 000574 du 09 FEV 2021

- H1 :

Permet de doser le niveau d'engagement et de se placer en intercesseur entre les deux parties.

- H2 :

Implique un probable engagement contre des unités FAR. De ce fait, l'engagement peut devenir important et ne pas atteindre son objectif, au moins dans une première phase. On peut dans ce cas se retrouver dans la position inconfortable consistant à s'opposer par les armes aux anciens alliés, sans pour autant être certain de s'attirer les bonnes grâces des anciens "adversaires".

H1 apparaît donc la solution la plus souhaitable (parce que raisonnable), mais elle implique impérativement un montage politique délicat.

2.- Constitution du détachement COS

2.1.- DLMO et DL au niveau du COMOPS

EM/COS + moyens de transmission 1er RPIMA : 30  
6 P4 - 3 VLRA

2.2.- Guépard 143 1er RPIMA : 53

10 P4 - 5 VLRA

2.3.- Tarpon 304 Commando marine : 42

8 P4 - 4 VLRA

2.4.- CPA 10 : 40

8 P4 - 4 VLRA

2.5.- GSIGN : 10

2 P4 - 1 VLRA

2.6.- Moyens aériens

- 5 HM/EOS (transport par B 747) : 40
- C160/COS (version équipage sanitaire) : 8
- 2 P4 - 1VLRA sur BOA pour équipages et soutiens.

TOTAL : 223  
36 P4 - 18 VLRA

**CONFIDENTIEL DÉFENSE**

115